



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Sylvain PONGE

Objet : Procès-verbal N°1 du 14/01/2025

Membres ayant participé à la visioconférence du 14 janvier 2025 de 12h30 à 13h30: Sylvain PONGE (Président), Aurélie BACELON, Agnès MASSON-SIBUT, François-Xavier CHAFFOIS, Ludovic MEILLIER (Président CFA), Soazik KLEIN (Présidente CFSS), Stephen LESFARGUES (DTN), Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral).

Membres excusés : Frédéric GUERN, Hervé LAPEYRE, Boris ROTHERMUNDT (DTN Adjoint).

RÈGLEMENTS PARTICULIERS CHAMPIONNATS NATIONAUX 2025

Les règlements particuliers des championnats nationaux 2025 de baseball (D1, D2, D3) et de softball (D1F/M, D2F/M) sont disponibles sur le site de internet de la fédération en suivant le lien suivant : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RAPPEL

Le respect des conditions d'engagement pour la saison 2026 sera évalué en fin de saison 2025.

CALENDRIERS DES CHAMPIONNATS NATIONAUX

Les calendriers définitifs seront partagés aux clubs et aux ligues au plus tard le 15 janvier 2025.

D1 Féminine Softball Journée 9 (31 août 2025) - La CFS demande aux clubs d'Evry-Courcouronnes et de Saint-Raphaël de lui donner une date de report de la journée avant le 1er mars 2025.

ALL STAR GAME 2025

Le All Star Game 2025 est annulé.

ENGAGEMENTS EN CHAMPIONNATS NATIONAUX

BASEBALL

Tous les dossiers d'engagement en Division 1, Division 2 et Division 3 Baseball 2025 étaient complets dans les temps (07 janvier 2025) à l'exception :

- du club de Beaucaire (n°030003) pour le Championnat de Baseball de Division 3. **Celui-ci a été complété en date du 8 janvier 2025.**
En application de l'Article 120.4 des Règlements Généraux et du Guide Financier Fédéral : "Non-respect de la date de retour des dossiers complets d'engagement aux championnats nationaux." – 50€ (Par jour après la date butoir), le club de Beaucaire est sanctionné d'une amende de 50€.
- du club de Saint-Lô (n°050002) pour le Championnat de Baseball de Division 3. **Celui-ci a été complété en date du 10 janvier 2025.**
En application de l'Article 120.4 des Règlements Généraux et du Guide Financier Fédéral : "Non-respect de la date de retour des dossiers complets d'engagement aux championnats nationaux." – 50€ (Par jour après la date butoir), le club de Saint-Lô est sanctionné d'une amende de 150€.

SOFTBALL

Tous les dossiers d'engagement en Division 1 et Division 2 Softball 2024 étaient complets dans les temps (07 janvier 2025) à l'exception :

- du club de Clapiers-Jacou (n°034013) pour le Championnat de Softball Féminin de Division 1. **Celui-ci a été complété en date du 11 janvier 2025.**

En application de l'Article 120.4 des Règlements Généraux et du Guide Financier Fédéral : *"Non-respect de la date de retour des dossiers complets d'engagement aux championnats nationaux."* – 50€ (Par jour après la date butoir), le club de Clapiers-Jacou est sanctionné d'une amende de 200€.

La CFS évalue les dossiers reçus et fera un retour aux clubs dans le prochain PV.

NB : la Commission Fédérale Arbitrage (CFA) et la Commission Fédérale Scorage et Statistiques (CFSS) évaluent les documents reçus étant de leur ressort et publient leur constat dans les PV de leurs commissions.

FORMULES DES CHAMPIONNATS NATIONAUX 2025**DIVISION 1 BASEBALL**

Pas de modification de la formule.

Les rosters sont attendus pour le 12 mars 2025 (par mail et via my.WBSC).

DIVISION 1 FEMININE SOFTBALL

Pas de modification de la formule.

Les rosters sont attendus pour le 27 mars 2025 (par mail et via my.WBSC).

DIVISION 1 MASCULINE SOFTBALL

Les rosters sont attendus pour le 12 mars 2025 (par mail et via my.WBSC).

Phase régulière

La phase régulière comprend 9 journées, soit 18 rencontres par équipe, en programme de 2 fois 7 manches.

Playoffs

Sont qualifiées les équipes arrivant premières et secondes de la phase régulière.

La finale se joue au meilleur des 3 rencontres sur 1 week-end de compétition chez le mieux classé.

DIVISION 2 BASEBALL

Les rosters sont attendus pour le 27 mars 2025 (par mail et via my.WBSC).

Phase régulière

Les équipes sont réparties en 2 poules :

Poule A : Bréal-sous-Montfort, Montigny-le-Bretonneux, PUC, Rouen 2, Valenciennes

Poule B : Clermont-Ferrand, Meyzieu-Décines, Nice, Vallée du Gapeau.

La phase régulière comprend :

Poule A : 10 journées, soit 16 rencontres par équipe par poule, en programme de 2 fois 7 manches

Poule B : 9 journées, soit 18 rencontres par équipe par poule, en programme de 2 fois 7 manches

Playoffs

Sont qualifiées les équipes arrivant premières et secondes de chaque poule de la phase régulière.

Demi-finales : Les demi-finales se jouent au meilleur des 3 rencontres sur 1 week-end de compétition chez le mieux classé et sont déterminées telles que : 1A vs 2B & 1B vs 2A

Finale : La finale se joue au meilleur des 5 matchs sur 2 week-ends de compétition.

Play downs

Sont concernées les équipes arrivant quatrièmes et cinquième de chaque poule de la phase régulière.

Les demi-finales de play down se jouent au meilleur des 3 rencontres sur 1 week-end de compétition chez le mieux classé et sont déterminées telles que : 4B vs 4A

Les finales de play down se jouent au meilleur des 3 rencontres sur 1 week-end de compétition chez le mieux classé et sont déterminées telles que : perdant des demi-finales de play down vs 5A

DIVISION 2 FEMININE SOFTBALL

Les rosters sont attendus pour le 20 mars 2025 (par mail et via my.WBSC).

Phase régulière

La phase régulière comprend 6 journées, soit 12 rencontres par équipe, en programme de 2 fois 7 manches.

Playoffs

Sont qualifiées les équipes arrivant premières et secondes de la phase régulière.

La finale se joue au meilleur des 3 rencontres sur 1 week-end de compétition chez le mieux classé.

DIVISION 2 MASCULINE SOFTBALL

Les rosters sont attendus pour le 20 mars 2025 (par mail et via my.WBSC).

Phase régulière

La phase régulière comprend 6 journées, soit 12 rencontres par équipe, en programme de 2 fois 7 manches.

Playoffs

Sont qualifiées les équipes arrivant premières et secondes de la phase régulière.

La finale se joue au meilleur des 3 rencontres sur 1 week-end de compétition chez le mieux classé.

DIVISION 3 BASEBALL

Les rosters sont attendus pour le 27 mars 2025 (par mail et via my.WBSC).

Phase régulière

Les équipes sont réparties en 4 poules :

Poule A : Dunkerque, Ermont, Tourcoing, Ronchin, Metz 2

Poule B : Sénart 2, La Guerche, Saint-Lô, Rennes

Poule C : Beaucaire, BATS, Fénay, Montpellier 2

Poule D : Anglet, Eysines, Saint-Aubin, Perpignan, La Rochelle 2

La phase régulière comprend :

Poule A & D : 10 journées, soit 16 rencontres par équipe par poule, en programme de 2 fois 7 manches

Poule B & C : 9 journées, soit 18 rencontres par équipe par poule, en programme de 2 fois 7 manches

Playoffs

Sont qualifiées les équipes arrivant premières de chaque poule de la phase régulière.

Demi-finales : Les demi-finales se jouent au meilleur des 3 rencontres sur 1 week-end de compétition chez le mieux classé et sont déterminées telles que : Zone Nord - 1A vs 1B & Zone Sud - 1C vs 1D

Finale : La finale se joue au meilleur des 3 rencontres sur 1 week-end de compétition chez le mieux classé et sont déterminées telles que : vainqueur Zone Nord & vainqueur Zone Sud

Play down

Pas de modification

OPEN DE FRANCE DE BASEBALL5 2025

Les inscriptions pour l'Open de France de Baseball5 2025, qui aura lieu à Nîmes les 1 et 2 février, sont fermées. Les équipes inscrites sont les suivantes :

- Alligators de Nîmes 1
- Alligators de Nîmes 2
- UNimes B5
- Grenoble Grizzlys
- Clapiers-Jacou Rabbits
- Bron Saint Priest Devils
- Clermont Auvergne Baseball Softball
- Montigny Cougars
- Vipères de Valenciennes
- Squales de Vauréal
- BarracuFive de Montpellier
- Thiais Tigers
- Les Renards de la Vallée
- Pirates de Béziers

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête, d'un montant de 50 €, qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

*Sylvain Ponge
Président C.F.S*